



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 03-10-2019

1/ SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La Direction table sur la suppression d'une quinzaine d'emplois pour l'année prochaine..

Pour les sections CFDT et CFTC Finances publiques, si ce chiffre est inférieur à ce que l'on pouvait craindre, il reste toutefois très élevé pour un département comme le nôtre et représente une baisse d'environ 4% des effectifs! Taux similaire à celui subi en 2019, mais le travail, lui, ne baisse pas de 4% chaque année. La rationalisation a ses limites et il y a bien longtemps qu'elles ont été dépassées!

2/ AGENCE DE RECOUVREMENT

Suite à la remise du rapport Gardette, le spectre d'une agence nationale du recouvrement semble s'éloigner. Un portail unique pour le recouvrement des dettes fiscales et sociales devrait voir le jour.

Les sections CFDT et CFTC restent en alerte car, avec la création, le 10 septembre 2019, d'une mission interministérielle "France Recouvrement", il est clair que la réforme du recouvrement fiscal (et social) est d'ores et déjà programmée.

3/ TRANSFERT DE TAXES

Dès 2020 la DGFIP va récupérer le recouvrement de certaines taxes actuellement recouvrées par la Douane.

Si l'on ne peut que se réjouir, en la période d'une nouvelle mission attribuée à la DGFIP, les sections CFDT et CFTC déplorent qu'aucune information sur un transfert éventuel d'emplois ne puisse être communiquée. Faire toujours plus avec toujours moins, quand on vous dit que les limites ont déjà été dépassées depuis longtemps...

4/ SFACT

Compte tenu des réformes en cours le Directeur n'envisage pas d'ouverture de nouveaux SFACT pour le SPL.

5/ CONVENTION AVEC LES BUREAUX DE TABAC

Dans le Jura, elle prévoit un minimum de 24 bureaux de tabac habilités à procéder à des encaissements en espèces. Pour la confidentialité, la personne devra faire scanner un code DATAMATRIX qui ne donnera que le reste à payer sans indication de la nature de la dette. En revanche il n'est pas prévu que les créances soient payables après la date limite de paiement. Il est envisagé de maintenir 1 à 2 points dans le département pour payer en espèce dans le réseau de la DGFIP.

Les régies feront l'objet d'une convention à part, certainement avec un réseau bancaire, vraisemblablement La Poste.

Les sections CFDT et CFTC se demandent quelle peut être la garantie de pérennité de ce réseau, déjà fortement impacté par la baisse des ventes de tabac et dans un contexte où le Gouvernement affiche sa volonté de réduire sa vente pour des raisons de santé publique! Comprenne qui pourra. Les sections CFDT et CFTC continueront de défendre un service public exercé par des agents sous statut garantissant la bonne exécution des opérations relevant de la sphère de l'Etat.

6/ MFS

La Direction parle d'engouement chez les élus, de candidatures auprès de la préfecture plus nombreuses que le nombre de MFS envisagé pour le département.

Pour les sections CFDT et CFTC, il est facile de ne montrer que le verre à moitié plein. Car certaines communes, parmi celles qui perdent leurs trésoreries, ne semblent pas si enthousiastes. Ainsi, les élus du Pays des Lacs ont publié un courrier adressé au Préfet sur le sujet. (Le progrès du 1^{er} octobre). La commune de Champagnole n'est pas plus joyeuse, comme vous le lirez dans le point suivant.

7/GEOGRAPHIE REVISITEE

Pas de changement pour les SIP et SIE.

Un accueil de proximité fiscal sera maintenu à St Claude pour les particuliers, composé a priori de 4 ou 5 agents. Cet accueil serait pérenne mais l'effectif pourra être réduit au gré des départs des agents.

Les sections CFDT et CFTC veulent des certitudes pour les agents et pas de l'"à peu près".

Champagnole: Suite à l'abandon d'un projet de MFS et au mécontentement du Président C. Pernot, le maintien d'une structure dans les locaux de la trésorerie de Champagnole est envisagé. Il s'agirait d'un accueil fiscal, relai du SIP de Dole qui pourrait être composé de quelques agents du SIP de Poligny qui ne souhaitent pas partir à Dole.

Est également examinée la création d'un espace de coworking, dont les modalités restent à définir, pour effectuer du travail à distance, notamment pour limiter l'impact d'un éloignement trop important de certains agents suite à la réorganisation.

Le conseiller de Champagnole y aurait son bureau.

Si la proposition semble bonne, tant pour le service public que pour les agents, les sections CFDT et CFTC attendent de connaître la réponse du maire de Champagnole et, si elle est positive, ses modalités d'application.

SIE St Claude, la formule du travail à distance jusqu'au transfert à Lons est maintenu, il n'est pas prévu que cette formule soit pérenne.

Les sections CFDT et CFTC veulent que des antennes pérennes soient maintenues partout où les agents souhaitent rester.

8/CREATION D'UN SDIF

Le groupe de travail est favorable à sa création. Il serait basé à Lons. Sous réserve de l'accord de la DG, ce dernier pourrait être créé au 01/01/2021. Cette structure pourrait se montrer plus efficace que l'actuelle dans le cadre de la réévaluation des bases locatives des particuliers qui va générer un surcroît de travail. Le travail sur la partie foncière va évoluer prochainement avec l'arrivée de l'application "gérer mon bien immobilier" qui facilitera les dépôts de déclarations.

Pour les sections CFDT et CFTC, il reste à voir comment les emplois vont être redirigés car dans chaque SIP / SIE des agents s'occupent de la partie foncière..

9/TRESORERIE DE MOIRANS

L'ordre du jour de cette réunion indiquait que serait étudiée, pour avis des organisations syndicales, la fermeture au public de la trésorerie de Moirans.

A l'occasion de la préparation du CTL, les sections CFDT et CFTC se sont rendu compte qu' il s'agissait en fait d'une régularisation! Car ce changement est déjà effectif depuis 1 an et demi! Les oublis peuvent arriver, évidemment, et la nouvelle équipe de Direction ne peut pas être tenue responsable des manquements de l'ancienne, mais il est indispensable que la Direction nous donne toutes les informations en sa possession et pas seulement celles qui l'arrangent.

NRP: compte tenu de la date prévue de fermeture de la trésorerie de Moirans (01/01/2022), le poste de comptable (actuellement intérim) sera proposé au prochain mouvement.

10/Télétravail

Avant de lancer la nouvelle campagne de recrutement, la direction est en attente des derniers retours sur la première période des collègues télétravailleurs et des chefs de service concernés. Le bilan est, semble-t-il, satisfaisant.

Le dispositif pourrait évoluer avec un nombre de télétravailleurs et un nombre de jours maximum télétravaillés supérieurs (1 actuellement).

11/Impacts de balles à Thurel

Compte tenu du non dépôt de plainte par la direction ou par un agent de la direction, et des constatations tardives de ces impacts, il ne devrait pas y avoir de suites judiciaires.

12/Convention restaurant Le Théâtre

Une fois les travaux achevés, le Directeur du PPR prendra contact avec les responsables de l'établissement pour discuter d'une nouvelle convention.

Les élus CFDT et CFTC des Finances publiques du Jura.